

Le personnel soignant est formé en continu afin de vous accompagner vous et votre famille dans chaque étape et chacun de vos projets.

## 1. Préparer la naissance

La maternité vous invite aux séances de préparation à la naissance et aux différents ateliers pour vous accompagner dans votre projet de naissance et vous aider dans le choix de l'alimentation de votre bébé. Du personnel qualifié peut vous répondre et vous apporter du soutien tout au long de votre parcours.

## 2. Accompagner la naissance

Vous pouvez être accompagnée par la personne de votre choix. Nous sommes attentifs à vos besoins et vous proposons des pratiques respectueuses et physiologiques. Le personnel est formé en continu et s'engage à respecter cette charte.

## 3. Le peau à peau

Dès sa naissance pour faire connaissance, favoriser l'attachement, apaiser et rassurer votre bébé, celui-ci sera placé en peau à peau contre vous aussi longtemps que vous le souhaitez. Une fois l'installation en chambre et tout au long de votre séjour le peau à peau peut être réalisé par l'un des deux parents.

## 4. Votre conjoint

Nous serons soucieux de vous apporter tout le confort possible, et nous souhaitons prendre en compte chacun de vos choix dans les soins apportés à votre bébé.

## 5. Au rythme du bébé

Nous vous aiderons à reconnaître les signes d'éveil de votre bébé, pour reconnaître quand il est prêt à téter. Nous observerons et respecterons le rythme et l'éveil de votre bébé pour effectuer ses soins.

## 6. L'alimentation de votre bébé

Quel que soit votre choix d'alimentation, nous vous donnerons tous les conseils nécessaires. Pour le bon déroulement de votre allaitement maternel, nous vous accompagnerons lors des mises au sein et nous vous montrerons comment exprimer votre lait. Si vous souhaitez allaiter mais que vous êtes séparée de votre bébé, nous vous aiderons à mettre en place votre allaitement.

## 7. L'allaitement maternel

En raison de ses nombreux bénéfices, votre lait maternel est le meilleur aliment et suffit exclusivement à votre bébé les 6 premiers mois de vie et jusqu'à l'âge de 2 ans ou plus associée à la diversification alimentaire. Aucun complément de lait artificiel ne sera proposé sauf indication médicale. Les biberons et sucettes seront réservés aux situations particulières.

## 8. Proximité parents-bébé

Afin de s'adapter à sa nouvelle vie extra utérine, votre bébé a besoin de votre présence 24h/24, afin de découvrir son rythme et répondre à ses besoins. Vous pourrez ainsi repérer les signes d'éveil qui montrent que votre bébé est prêt à téter.

## 9. Préparation au retour à la maison

Au cours de votre séjour, des ateliers vous seront proposés. Nous vous donnerons les coordonnées des associations de soutien à l'allaitement et des professionnels de santé (PMI, sage-femme libérale, conseillère en lactation...).

## 10. Respect du code de l'OMS

La maternité s'engage à ne diffuser aucune publicité qui pourrait influencer vos choix.